



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 2021

### Délibération n° 10

**Date de convocation**  
03.12.2021

**Date d'affichage**  
07.12.2021

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 29

votants : 35

**Objet : Approbation du concessionnaire en charge du service de mise à disposition, entretien, maintenance et exploitation des abris-voyageurs**

L'an deux mil vingt et un, le treize décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

#### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

#### Absents représentés

M. P. SEDARD par M. G. GEOFFROY – Mme M. GOTIN par M. J. SAMINGO – M. JM. GUILBOT par M. E. ALAMAMY – M. C. GHIS par Mme MM. SALLES – M. S. ROULLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX

Madame Catherine KOZAK a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1410-3, L. 1411-5, L. 1411-7 et L. 1411.9,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 1120-1 et suivants,

VU le procès-verbal de la commission de concession ayant dressé la liste des candidats admis et ouvert les offres en date du 7 septembre 2021,

VU le rapport d'analyse des offres initiales et le procès-verbal de la commission de concession comportant son avis sur les offres en date du 27 septembre 2021,

VU le rapport du maire, rapport final de procédure sur les motifs du choix du concessionnaire et l'économie générale du contrat transmis aux conseillers municipaux le 26 novembre 2021,

VU le projet de contrat de concession de service ci-annexé et transmis aux conseillers municipaux le 26 novembre 2021,

VU l'avis de la commission administration générale, finances et ressources humaines,

CONSIDERANT la nécessité de passer un contrat de concession de service pour la gestion des abris-voyageurs de la commune de Combs-la-Ville,

CONSIDERANT que conformément aux articles L. 1410-3 et L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, à la fin de la procédure de concession, l'autorité exécutive de la collectivité saisit le conseil municipal du choix du concessionnaire auquel il a procédé en lui exposant les motifs et présente l'économie générale du contrat,

CONSIDERANT que l'ensemble contractuel est composé du contrat de concession et de ses annexes,

CONSIDERANT qu'au terme des négociations, il est proposé au conseil municipal d'approuver l'offre de la société VYP présentée dans le rapport final de procédure, dans la mesure où cette unique offre répond à l'ensemble des attentes de la commune,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le choix de la société VYP, comme concessionnaire du service relatif à la mise à disposition, l'entretien, la maintenance et l'exploitation des abris-voyageurs pour la commune de Combs-la-Ville et son offre sur 12 ans.

**APPROUVE** le contrat ci-annexé de concession du service relatif à la mise à disposition, l'entretien, la maintenance et l'exploitation des abris-voyageurs pour la commune de Combs-la-Ville.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer le contrat ci-annexé de concession du service relatif à la mise à disposition, l'entretien, la maintenance et l'exploitation des abris-voyageurs pour la commune de Combs-la-Ville avec la société VYP et toutes pièces afférentes à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 13 décembre 2021

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 34  
Contre :  
Abstentions : 1 (Mme A. MEJIAS)

Envoyé en préfecture le 16/12/2021
Reçu en préfecture le 16/12/2021
Affiché le 16/12/2021
ID : 077-217701226-20211213-DEL_13DEC21__10-DE